



MANUFACTURE POUR L'EXTRUSION D'ALLIAGES À DOULAINCOURT-SAUCOURT (52)



PJ n°9 : Évaluation écologique des abords du site Natura 2000

Dossier de régularisation d'enregistrement d'une installation classée

Bain de décapage à l'acide sulfurique, neutralisation à la soude (rubrique 2565)

Siège social :
5 Ter rue de Verdun
80710 QUEVAUVILLERS
Tél : 03 22 90 33 98
Fax : 03 22 90 33 99
Courriel : eqs@wanadoo.fr
Web : www.allianceverte.com



Agence Centre-Nord :
42 bis rue de la Paix
10000 TROYES
Tél : 03 25 40 55 74
Fax : 03 25 40 90 33
Courriel : planeteverte.troyes@orange.fr
Web : www.allianceverte.com

Étude réalisée par :



PLANETE VERTE
INGENIERIE ENVIRONNEMENTALE

42 bis rue de la Paix - Bâtiment 9 - 2^{ème} étage
10000 TROYES
Tél : 03 22 90 33 90
Courriel : planeteverte.troyes@orange.fr
Web : www.allianceverte.com

Dossier n° : 2210208 / CDY

Édité en Mai 2024

TABLE DES MATIÈRES

A - CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'ÉTUDE	1
A.1 - Contexte	1
A.2 - Objectif de l'étude	1
B - RÉSULTATS DES INVENTAIRES	3
B.1 - Répartition des habitats.....	3
B.2 - Flore remarquable	5
B.3 - Conclusion de l'étude	7

TABLE DES ILLUSTRATIONS

<i>Figure 1</i> : Localisation du projet et des sites du réseau Natura 2000	2
<i>Figure 2</i> : Localisation du projet et et habitats naturels du site Natura 2000.....	2
<i>Figure 3</i> : Les habitats du site et de ses alentours	4
<i>Figure 4</i> : La flore protégée	6

A - CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'ÉTUDE

A.1 - CONTEXTE

La société MEA exploite une usine de fabrication de profilés, barres, tubes, et pièces semi-finies à finies, par procédé de filage à chaud d'alliage non ferreux (laiton, bronze, maillechorts, cupronickels, alliage d'aluminium...) à Doulaincourt-Saulcourt (52).

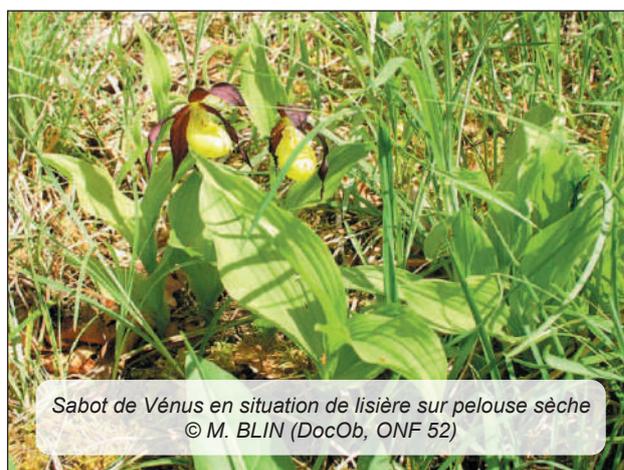
Le site est localisé en limite de la forêt de Doulaincourt, laquelle est identifiée en site Natura 2000 de la directive « *habitats* » (ZSC FR2100317), dont le contour mord sur une partie du site du projet (cf. *Figure 1, page 2*).

D'après le document d'objectifs (DocOb) du site Natura 2000 précité*, des habitats d'intérêt communautaire bordent le terrain de l'entreprise MEA, notamment des pelouses calcicoles, habitat considéré comme prioritaire à échelle européenne (cf. *Figure 2, page 2*).

A.2 - OBJECTIF DE L'ÉTUDE

Deux journées d'inventaires de terrain ont été réalisées, afin de dresser un état des lieux actualisé des différents habitats naturels aux abords du site de l'entreprise MEA. L'objectif principal était de s'assurer de la présence, ou non, de pelouses calcicoles.

Au cours des prospections, la flore de la strate herbacée a fait l'objet d'une attention particulière afin de déceler l'éventuelle présence de taxons remarquables et/ou protégés. Il s'agissait principalement de rechercher, parmi la végétation basse thermoxérophile, les taxons répertoriés dans le DocOb du site Natura 2000 et considérés comme caractéristiques des pelouses calcicoles, ainsi que le Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*), orchidée protégée à échelon national.



Sabot de Vénus en situation de lisière sur pelouse sèche
© M. BLIN (DocOb, ONF 52)

* : Site Natura 2000 FR 2100317 - Forêt de Doulaincourt : Document d'objectifs ; D.PIERRAT & M. BLIN, Bureau d'études Bourgogne Champagne-Ardenne de l'Office National des Forêts, 2014.

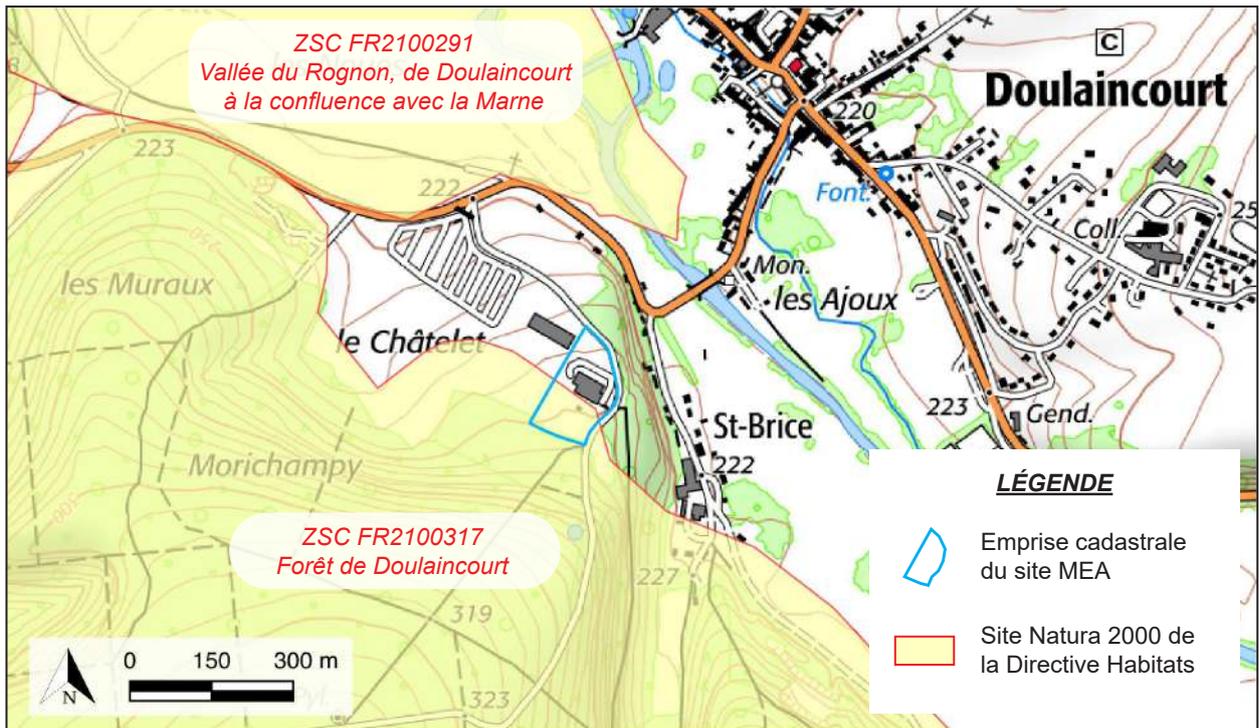


Figure 1 : Localisation du projet et des sites du réseau Natura 2000

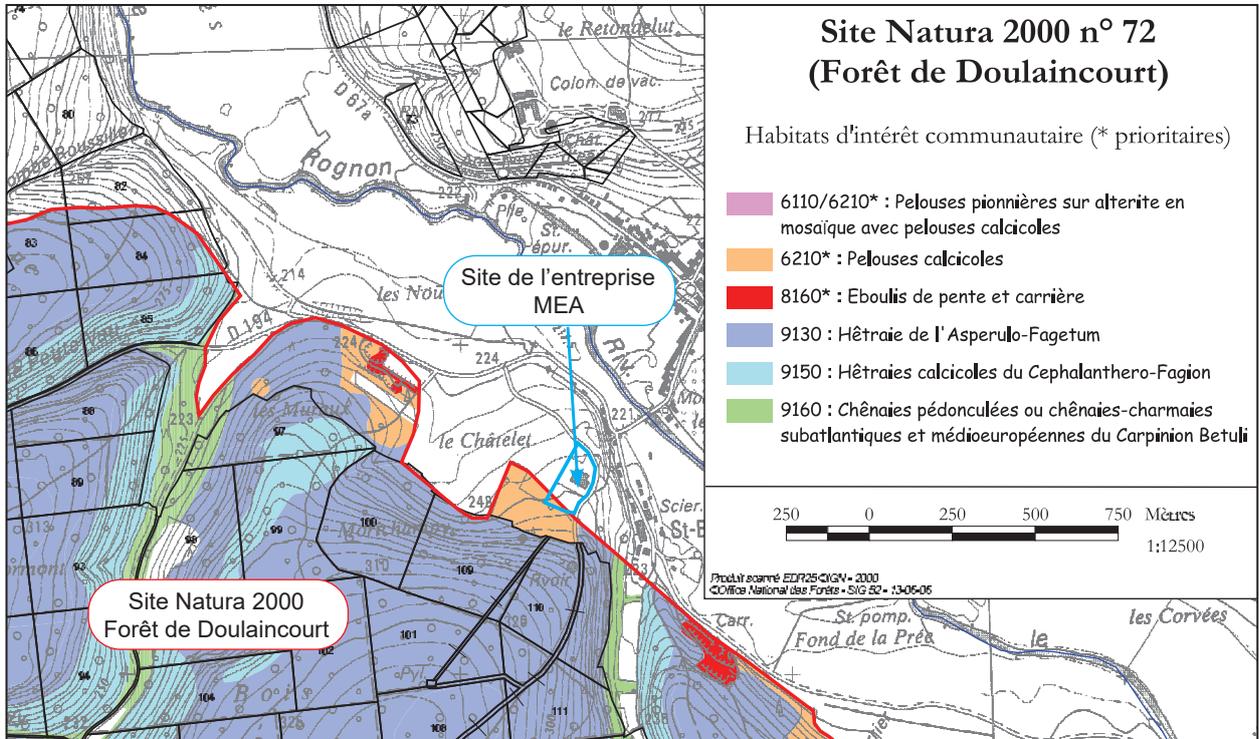


Figure 2 : Localisation du projet et des habitats naturels du site Natura 2000

B - RÉSULTATS DES INVENTAIRES

B.1 - RÉPARTITION DES HABITATS

Les inventaires de terrain, réalisés le 12 mai et le 2 juin 2022, ont permis de constater qu'aucune pelouse calcicole sèche semi-naturelle (habitat Natura 2000 : 6210) n'est présente sur, ou aux abords directs, du site de l'entreprise MEA (*cf. Figure 3, page 4*).

En effet, comme l'analyse préliminaire menée d'après les orthophotographies le laissait présager, les milieux ouverts répertoriés comme des pelouses calcicoles dans le DocOb du site Natura 2000 se sont refermés, laissant place à des milieux boisés.

En l'absence d'interventions anthropiques régulières (fauche, broyage, pâturage...), la dynamique naturelle de la végétation a mené à une évolution de ces pelouses vers une fermeture du milieu, à travers l'apparition de fourrés, puis de boisements. C'est ainsi que les pelouses initialement situées en lisière de bois, ont été colonisées par des essences arbustives, puis arborescentes, pour désormais ne faire qu'un avec les milieux boisés qu'elles jouxtaient jadis. En raison des conditions stationnelles et de la composition du massif forestier existant, les pelouses ont laissé place à des hêtraies.

Il est important de noter qu'indépendamment des données issues du DocOb du site Natura 2000, la fermeture des pelouses n'est pas récente. L'âge du peuplement forestier qui les a remplacées indique en effet que la recolonisation a débuté il y a plusieurs décennies, comme permettent d'en témoigner les photographies ci-dessous, ainsi que les photographies aériennes anciennes, fournies en annexe (*cf. Annexe 1*).

Sur le site de l'entreprise MEA, les espaces enherbés et les abords des bâtiments sont anthropisés et font l'objet d'un entretien régulier. Il en est de même concernant l'entreprise voisine et les autres terrains privés à proximité (jardins, vergers et autres espaces d'agrément engazonnés). Finalement, aucun des espaces enherbés du site de l'entreprise MEA et de ses alentours ne répond aux critères distinctifs des pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (*cf. Annexe 3*).



Figure 3 : Les habitats du site et de ses alentours



LÉGENDE

- | | | | |
|---|---------------------------|---|---|
|  | Limite cadastrale du site |  | Bois |
|  | Cours d'eau (le Rognon) |  | Prairies |
|  | Bâtiment |  | Cultures |
| | |  | Jardin, verger, friche herbacée anthropique |
| | |  | Voirie, parking, cour engravillonnée |

DÉTAIL DES PRINCIPALES FORMATIONS ÉCOPAYSAGÈRES DU SITE ET DES ALENTOURS

-  1 Espaces d'agrément engazonnés, aux abords des parkings du site de l'entreprise MEA
-  2 Terrain enherbé privé (verger et potager)
-  3 Servitude de lignes électriques (dont alimentation d'un émetteur de télédiffusion)
-  4 Friche herbacée utilisée par l'entreprise voisine pour des démonstrations d'engins
-  5 Friche herbacée et arbustive non prospectée (terrain clos)
-  H Hêtraie

B.2 - FLORE REMARQUABLE

Des prospections floristiques ciblées ont été menées sur le site du projet et ses abords, afin d'y déceler l'éventuelle présence d'espèces remarquables et/ou protégées. Un unique taxon considéré comme assez rare en Champagne-Ardenne¹ a été répertorié sur le site de l'entreprise MEA : l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*). L'espèce est relativement abondante sur la plupart des espaces enherbés du secteur (bermes, talus, vergers, espaces d'agrément engazonnés...). Notons que l'Orchis pyramidal n'est ni menacé, ni protégé.

Compte tenu du contexte écopaysager et des données bibliographiques connues (DocOb notamment), les prospections floristiques ont été étendues aux milieux forestiers du site Natura 2000 adjacent. Ces recherches ont ainsi permis de confirmer la présence de plantes remarquables au sein du site Natura 2000 de la Forêt de Doulaincourt, principalement en sous-bois ou en lisière des hêtraies qui s'étendent au sud du site de l'entreprise MEA.

Les stations historiques de Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*) de la Combe Saint-Brice sont toujours présentes. La station de Sabots de Vénus la plus proche repérée lors des prospections spécifiques, se trouve à environ 450m au sud de l'entreprise MEA (cf. **Figure 4, page 6**). Elle compte 16 pieds. Rappelons qu'il s'agit d'une espèce d'intérêt communautaire², extrêmement rare¹ et vulnérable³ en Champagne-Ardenne, et bénéficiant en outre d'une protection sur l'ensemble du territoire national⁴.

Trois autres taxons très rares¹ et protégés⁵ à échelon régional ont été observés (cf. **Figure 4**). L'Orobanche de la germandrée (*Orobanche teucrii*) a été observée au niveau des ourlets thermophiles de la combe Saint-Brice, la Céphalanthère rouge (*Cephalanthera rubra*) en sous-bois et en lisière des hêtraies, et la Céphalanthère à feuilles étroites (*Cephalanthera longifolia*), dont quelques pieds ont été observés, isolément, et uniquement en sous-bois. Une dizaine de pieds de Limodore avorté (*Limodorum abortivum*) ont également été inventoriés en sous-bois. L'espèce est considérée comme quasi menacée³ en Champagne-Ardenne.

Quelques taxons relativement rares à échelon régional¹ ont été observés çà et là, aux abords du site du projet. Citons par exemple le Polygale commun (*Polygala vulgaris*), l'Euphorbe à tête jaune-d'or (*Euphorbia flavicoma*), l'Arabette hérissée (*Arabis hirsuta*), la Mélitte à feuilles de Mélisse (*Melittis melissophyllum*), ou encore l'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*), répertoriés sur diverses zones herbeuses ouvertes (bords de chemins, talus, etc).

Pour finir, citons également la Céphalanthère de Damas (*Cephalanthera damasonium*), l'Orchis pourpre (*Orchis purpurea*), la Platanthère à deux feuilles (*Platanthera bifolia*), le Bois-joli (*Daphne mezereum*), ou encore l'Épipactis brun rouge (*Epipactis atrorubens*), tous observés en lisière de bois, ou au sein de la strate herbacée des sous-bois de la Forêt de Doulaincourt. Tous ces taxons bénéficient d'un statut favorable de conservation à échelon régional³ comme national⁶ (préoccupation mineure). Aucun d'entre eux n'est protégé.

Les espèces floristiques remarquables inventoriées au cours des prospections, ainsi que leurs différents statuts de rareté, de menace ou de protection, sont listés en annexe.

1 : Catalogue de la flore vasculaire de Champagne-Ardenne ; Amblard P. & Rambaud M., CBNBP / MNHN, 2021.

2 : Annexe II et IV de la Directive européenne 92/43/CEE dite Directive Habitats-Faune-Flore

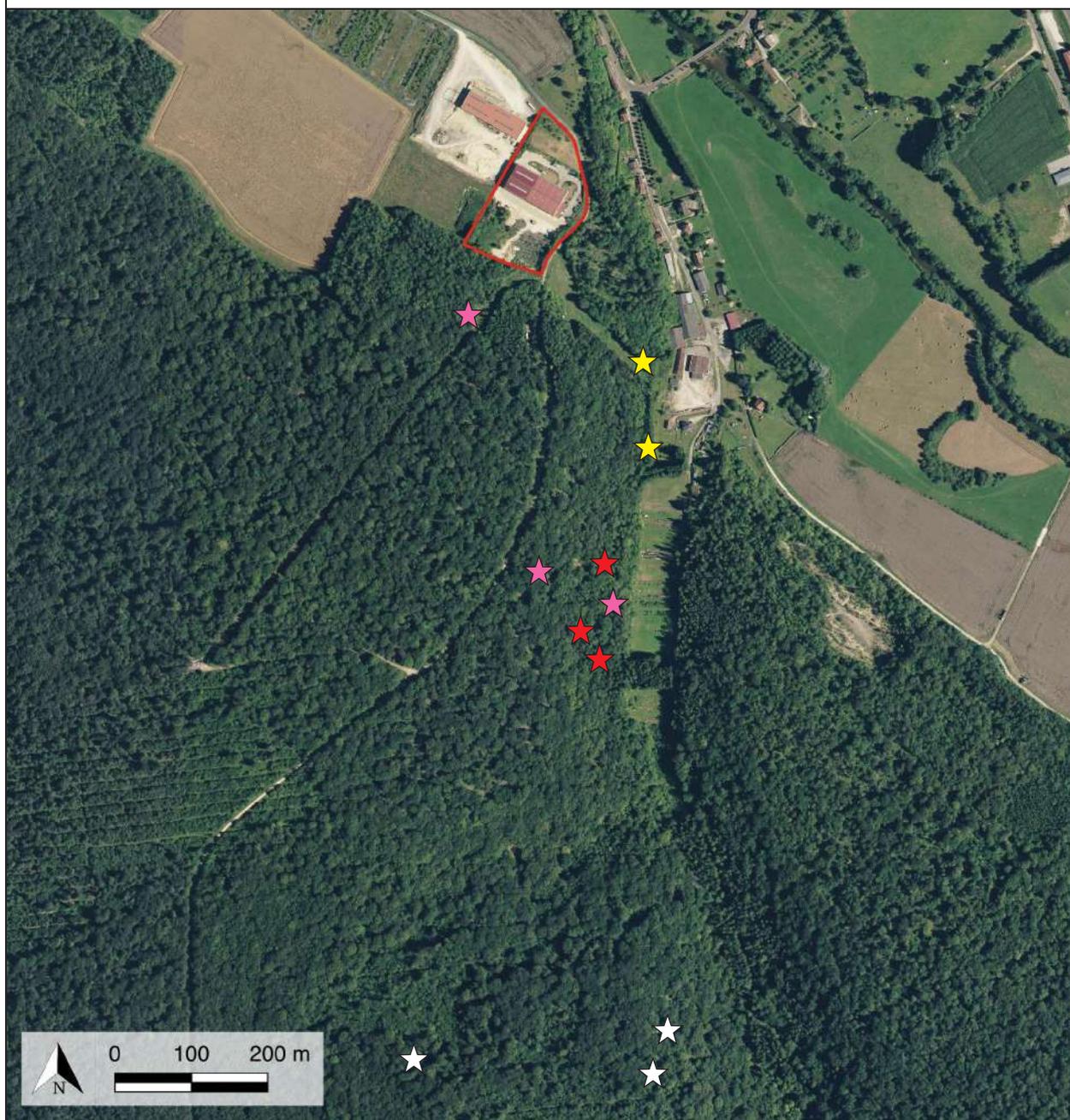
3 : Liste rouge de la Flore vasculaire menacée en Champagne-Ardenne ; Amblard P. et al., CBNBP, MNHN, DREAL Grand-Est, 2020.

4 : Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français : Arrêté du 20 janvier 1982, modifié par l'arrêté du 31 août 1995.

5 : Liste des espèces végétales protégées en région Champagne-Ardenne : Article 1 (Arrêté interministériel du 8 février 1988 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Champagne-Ardenne complétant la liste nationale).

6 : Liste rouge des espèces menacées en France - Flore vasculaire de France métropolitaine ; UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018).

Figure 4 : La flore protégée



LÉGENDE

— Emprise cadastrale de l'entreprise MEA

Protection nationale

★ Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*)

Protection régionale

★ Céphalanthère rouge (*Cephalanthera rubra*)

★ Orobanche de la germandrée (*Orobanche teucrii*)

★ Céphalanthère à feuilles étroites (*Cephalanthera longifolia*)

B.3 - CONCLUSION DE L'ÉTUDE

Le site de l'entreprise MEA se trouve en limite nord de la Forêt de Doulaincourt, intégrée depuis 1999 au réseau européen Natura 2000, en vertu de la directive « habitats, faune, flore » et en qualité de zone spéciale de conservation (ZSC FR2100317).

D'après les données officielles de ladite ZSC, issues de son document d'objectifs, des pelouses calcicoles d'intérêt communautaire étaient répertoriées en périphérie du terrain de l'entreprise MEA. De plus, certains taxons floristiques remarquables et/ou protégés étaient recensés au niveau de ces habitats (Sabot de Vénus notamment).

Les investigations de terrain réalisés au cours des mois de mai et juin 2022 ont finalement permis de dresser les constats suivants :

- > La dynamique naturelle de la végétation a mené à une évolution des pelouses vers une fermeture du milieu, au profit d'habitats forestiers (hêtraies). Les pelouses calcicoles historiquement localisées en périphérie du site n'existent plus.
- > Aucun des espaces enherbés du site de l'entreprise MEA et de ses abords directs ne répond aux critères distinctifs des pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (habitat d'intérêt communautaire code 6210).
- > Aucune plante protégée ou d'intérêt communautaire n'a été inventoriée au sein de l'emprise cadastrale du site de l'entreprise MEA.
- > La Forêt de Doulaincourt abrite toujours des populations de Sabots de Vénus (*Cypripedium calceolus*), plante menacée, protégée et considérée comme d'intérêt communautaire (annexe II et IV de la directive « Habitats »).
- > La station de Sabots de Vénus la plus proche du projet compte 16 pieds et se trouve en sous-bois, à environ 450 m au sud du site de l'entreprise MEA.
- > Trois autres taxons protégés en Champagne-Ardenne ont été observés, au niveau des lisières ou en sous-bois des hêtraies de la Forêt de Doulaincourt (site Natura 2000) : la Céphalanthère à feuilles étroites (*Cephalanthera longifolia*), la Céphalanthère rouge (*Cephalanthera rubra*) et l'Orobanche de la germandrée (*Orobanche teucrii*). Notons qu'il ne s'agit pas de taxons d'intérêt communautaire inscrits à l'annexe de la directive « Habitats ».
- > Quelques taxons relativement rares en Champagne-Ardenne ont été recensés au sein de la strate herbacée des espaces enherbés du site de l'entreprise MEA et de ses abords directs. Aucun d'entre eux n'est menacé ni protégé.





Espaces artificialisés à l'arrière du site de l'entreprise MEA



Lisière de la hêtraie à l'arrière du site de l'entreprise MEA



Espaces enherbés à l'avant du site de l'entreprise MEA

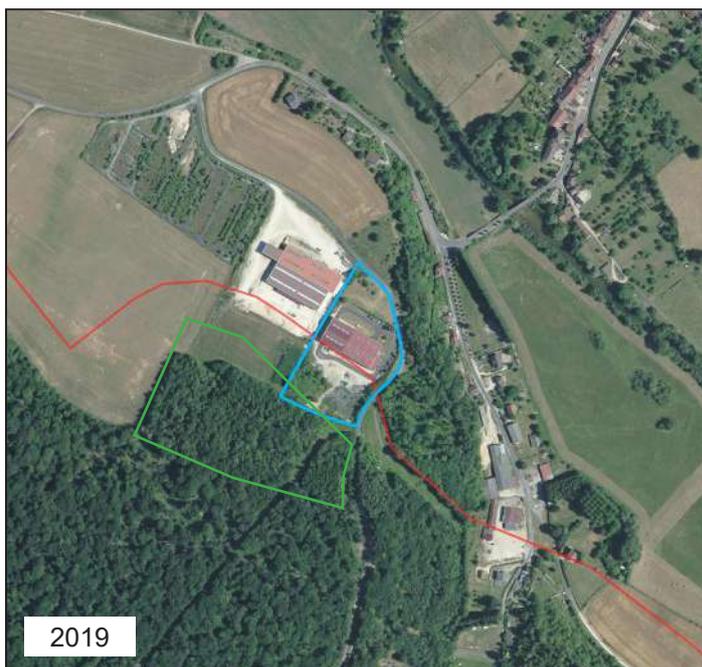
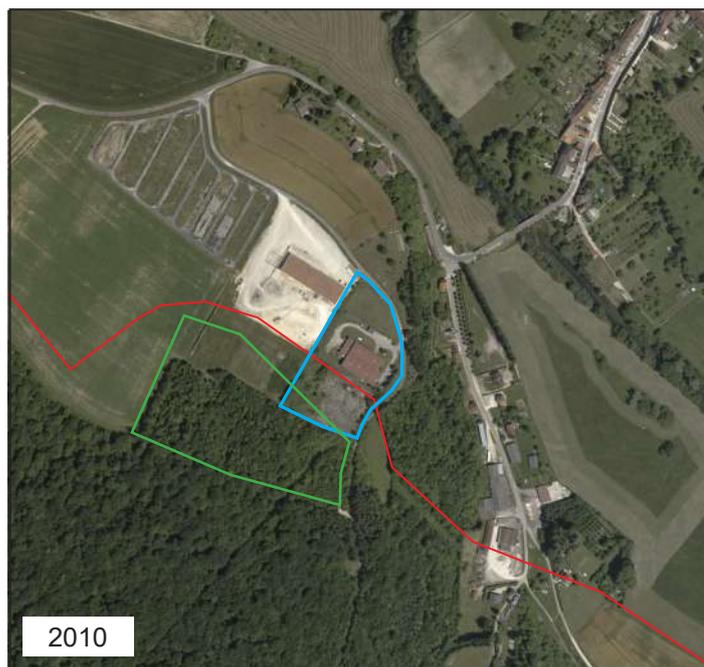
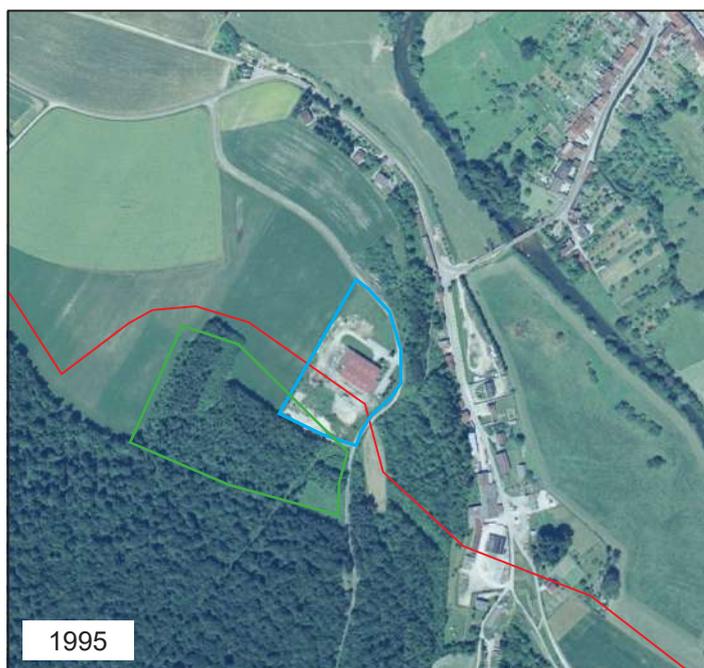
TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Vues aériennes du site et ses alentours entre 1995 et 2019

Annexe 2 : Liste des plantes remarquables inventoriées

Annexe 3 : Fiche habitat issue du DocOB (pelouses code N2000 6210)

Annexe 1 : Vues aériennes du site et ses alentours entre 1995 et 2019



LÉGENDE

— Emprise cadastrale du site MEA

— Limites du site Natura 2000 Forêt de Doulaincourt¹

— Localisation historique des pelouses calcicoles²

¹ : Sites classés au titre de la Directive Habitats : périmètres transmis à la CE (ZSC/pSIC/SIC) ; Couche SIG SIC2112, Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), décembre 2021.

² : D'après le Document d'objectifs du site Natura 2000 FR 2100317 - Forêt de Doulaincourt ; D.PIERRAT & M. BLIN, Bureau d'études Bourgogne Champagne-Ardenne de l'Office National des Forêts, 2014.

Annexe 2 : Liste des plantes remarquables inventoriées

Liste des plantes remarquables inventoriées

Ordre	Famille	Taxon	Nom commun	Indice régional de rareté (1)	Statut de conservation			Statut de protection		Natura 2000 (6)
					Régional (2)	National (3)	Régional (4)	National (5)		
Asparagales	Orchidaceae	<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	Orchis pyramidal	AR	LC	LC				
Asparagales	Orchidaceae	<i>Cephalanthera damasonium</i> (Mill.) Druce, 1906	Céphalanthère à grandes fleurs	R	LC	LC				
Asparagales	Orchidaceae	<i>Cephalanthera longifolia</i> (L.) Fritsch, 1888	Céphalanthère à feuilles étroites	RR	LC	LC	X			
Asparagales	Orchidaceae	<i>Cephalanthera rubra</i> (L.) Rich., 1817	Céphalanthère rouge	RR	VU	LC	X			
Asparagales	Orchidaceae	<i>Cypripedium calceolus</i> L., 1753	Sabot de Vénus	RRR	VU	NT		X	X	
Asparagales	Orchidaceae	<i>Epipactis atrorubens</i> (Hoffm.) Besser, 1809	Épipactis rouge sombre	R	LC	LC				
Asparagales	Orchidaceae	<i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw., 1799	Limodore avorté	RR	NT	LC				
Asparagales	Orchidaceae	<i>Orchis purpurea</i> Huds., 1762	Orchis pourpre	AR	LC	LC				
Asparagales	Orchidaceae	<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich., 1817	Platanthère à deux feuilles	AR	LC	LC				
Asterales	Campanulaceae	<i>Phyteuma spicatum</i> L., 1753	Raiponce en épi	R	LC	LC				
Brassicales	Brassicaceae	<i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop., 1772	Arabette poilue	R	LC	LC				
Fabales	Polygalaceae	<i>Polygala vulgaris</i> L., 1753	Polygala commun	AR	LC	LC				
Lamiales	Lamiaceae	<i>Melittis melissophyllum</i> L., 1753	Mélitte à feuilles de Mélisse	R	LC	LC				
Lamiales	Orobanchaceae	<i>Orobancha teucrii</i> Holandre, 1829	Orobanche de la germandrée	RR	VU	LC	X			
Malpighiales	Euphorbiaceae	<i>Euphorbia flavicomia</i> DC., 1813	Euphorbe à tête jaune-d'or	AR	LC	LC				
Moliales	Thymelaeaceae	<i>Daphne mezereum</i> L., 1753	Bois-joli	R	LC	LC				

(1) Catalogue de la flore vasculaire de Champagne-Ardenne : CBNBP / MNHN, 2021. AR : assez rare ; R : rare ; RR : très rare ; RRR : extrêmement rare.

(2) Liste rouge de la Flore vasculaire menacée en Champagne-Ardenne ; Amblard P. et al., CBNBP, MNHN, DREAL Grand-Est, 2018 mise à jour 2020. LC : préoccupation mineure ; NT : quasi menacé ; VU : vulnérable

(3) Liste rouge des espèces menacées en France - Flore vasculaire de France métropolitaine ; UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018).

(4) Liste des espèces végétales protégées en région Champagne-Ardenne : Article 1 (Arrêté interministériel du 8 février 1988 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Champagne-Ardenne complétant la liste nationale).

(5) Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français : Arrêté du 20 janvier 1982, modifié par l'arrêté du 31 août 1995.

(6) Annexe II et IV de la Directive européenne 92/43/CEE dite Directive Habitats-Faune-Flore

Annexe 3 : Fiche habitat issue du DocOB (pelouses code N2000 6210)

Pelouses sèches semi-naturelles subatlantiques
Mesobromion & *Xerobromion jurassiques* du Bassin parisien
 Code Natura 2000 6210
 Code Corine Biotope 34.3227 / 34.3325

SPECIFICITES DE L'HABITAT

Contextes géomorphologiques et stationnels

- Etages planitiaire et collinéen
- Climat subatlantique à subcontinental
- Sols bruns calciques ou rendzines développés sur substrats basiques à carbonatés, mésophiles à mésoxérophiles, superficiels à assez profonds
- Situations ensoleillées, pentes nulles à prononcées, le cas échéant en adret voire en expositions intermédiaires



Les pelouses du *Mesobromion* abritent de nombreuses espèces d'Orchidées, dont parfois le Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*), en situation de lisière

Composition floristique

Physionomie générale

Pelouses sèches présentant principalement des espèces hémicryptophytes ainsi que de nombreuses Orchidées.

Composition des strates

- Strate arborée (recouvrement très faible à nul : dynamique de fermeture du *Mesobromion* par les espèces du *Quercion pubescentis* ou du *Cephalanthero Fagion*) : *Pinus sylvestris*, *Quercus petraea*, *Quercus pubescens*, *Sorbus aria*, *Acer campestre*, *Fagus sylvatica*...
- Strate arbustive (recouvrement très faible à nul : dynamique de fermeture du *Mesobromion* par les espèces du *Berberidion*) : *Prunus spinosa*, *Ligustrum vulgare*, *Viburnum lantana*, *Cornus sanguinea*, *Corylus avellana*, *Crataegus monogyna*, *Juniperus communis*, *Amelanchier ovalis*, *Genista pilosa*...
- Strate herbacée (recouvrement important) : *Bromus erectus*, *Brachypodium pinnatum*, *Sesleria albicans*, *Briza media*, *Koeleria pyramidata*, *Helianthemum nummularium*, *Helianthemum apenninum*, *Hippocrepis comosa*, *Anthyllis vulneraria*, *Teucrium chamaedrys*, *Teucrium montanum*, *Seseli libanotis*, *Seseli montanum*, *Laserpitium latifolium*, *Bupleurum falcatum*, *Carlina vulgaris*, *Coronilla coronata*, *Sanguisorba minor*, *Pimpinella saxifraga*, *Cypripedium calceolus*, *Platanthera bifolia*, *Ophrys gr. fuciflora*, *Anacamptis pyramidalis*, *Orchis anthropophora*, *Himantoglossum hirsinum*...



Helianthème nummulaire
(*Helianthemum nummularium*)



Brome dressé
(*Bromus erectus*)



Orchis pyramidal
(*Anacamptis pyramidalis*)



Brize moyenne
(*Briza media*)

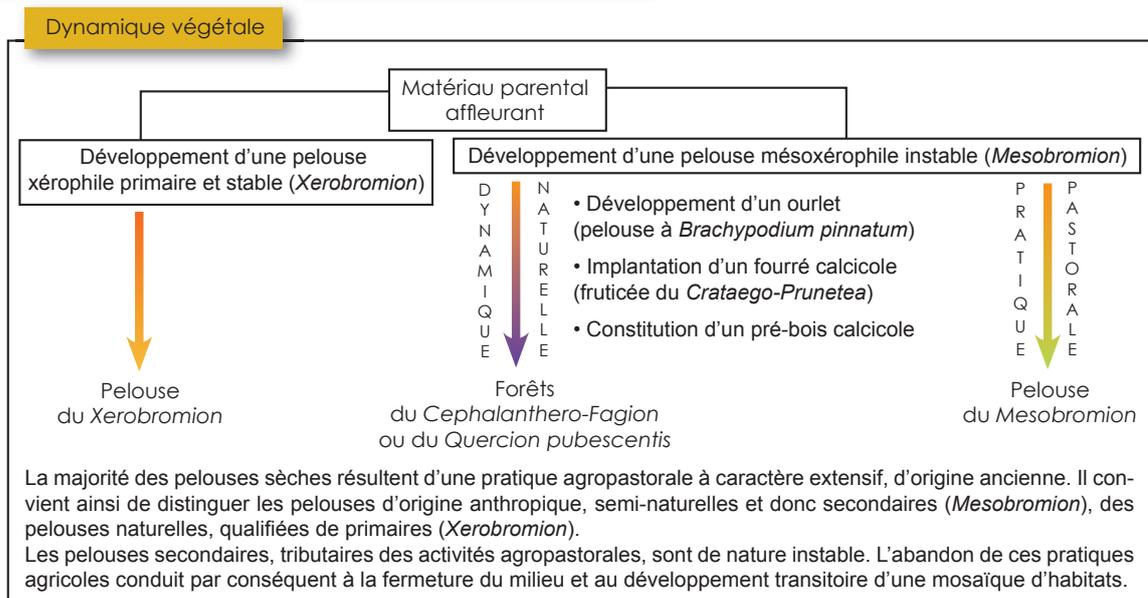


Helianthème des Apennins
(*Helianthemum apenninum*)

Positionnement phytosociologique

- Classe : *Festuco-Brometea* (pelouses à dominante d'hémicryptophytes, mésoxérophiles à mésophiles, collinéennes à montagnardes, européennes et ouest-sibériennes, développées sur substrat basique à carbonaté)
- Ordre : *Brometalia erecti* (pelouses atlantiques à subatlantiques)
- Sous-ordres : *Mesobromenalia erecti* (pelouses subatlantiques xéroclines calcicoles)
Xerobromenalia erecti (pelouses subatlantiques xérophiles calcicoles)
- Alliances : *Mesobromion* (pelouses subatlantiques à atlantiques mésoxérophiles à xérophiles)
Xerobromion (pelouses xérophiles plus ou moins ouvertes, à caractère subméditerranéen)

DYNAMIQUE ET ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT



Etat de conservation

Variable suivant la nature de la pelouse :

- Pelouses du *Xerobromion* souvent de surface très réduite et incluses dans les pelouses du *Mesobromion* en bon état de conservation
- Pelouses du *Mesobromion* souvent morcelées et ceinturées par un maillage ligneux (arbres et arbustes) de densité variable

Valeur biologique

- Habitat à très haute valeur biologique du fait de sa richesse floristique intrinsèque et de son appartenance à une mosaïque d'habitats à grand intérêt patrimonial (*Xerobromion*, *Mesobromion*, *Geranion sanguinei*, *Quercion pubescentis*...)
- Floraisons printanière et estivale spectaculaires

GESTION DURABLE DE L'HABITAT

Des pratiques à favoriser

- Pour les sites les plus dégradés, une phase de **restauration** doit précéder celle d'**entretien**
 - restauration de la pelouse via la **suppression (partielle) des ligneux**
 - entretien de la pelouse via des **pratiques agropastorales** (pâturage extensif, fauche avec exportation des produits de coupe)

Nota : en cas d'envahissement d'une pelouse par une espèce sociale (Brachypode), un pâturage intensif et fugace (enclos mobiles) permet le retour de la flore caractéristique

- Pour les pelouses «typiques», contrôler la dynamique d'embroussaillage tout en **conservant la mosaïque d'habitats connexes**
 - poursuivre les **pratiques agropastorales**
 - effectuer périodiquement si nécessaire des **débroussaillages mécaniques**



Mosaïque végétale résultant de l'imbrication du *Mesobromion*, du *Berberidion* et du *Quercion pubescentis* (Grandes Combes Doulaïn-court)

Des interventions à proscrire

- Contrôler la dynamique d'embroussaillage via des **feux courants**, car cette pratique entraîne :
 - le déclin de certaines espèces d'insectes
 - une modification de la composition de la strate herbacée en favorisant le développement du Brachypode au profit des autres espèces caractéristiques
- **Supprimer totalement les espèces ligneuses** responsables de l'existence de la mosaïque d'habitats